

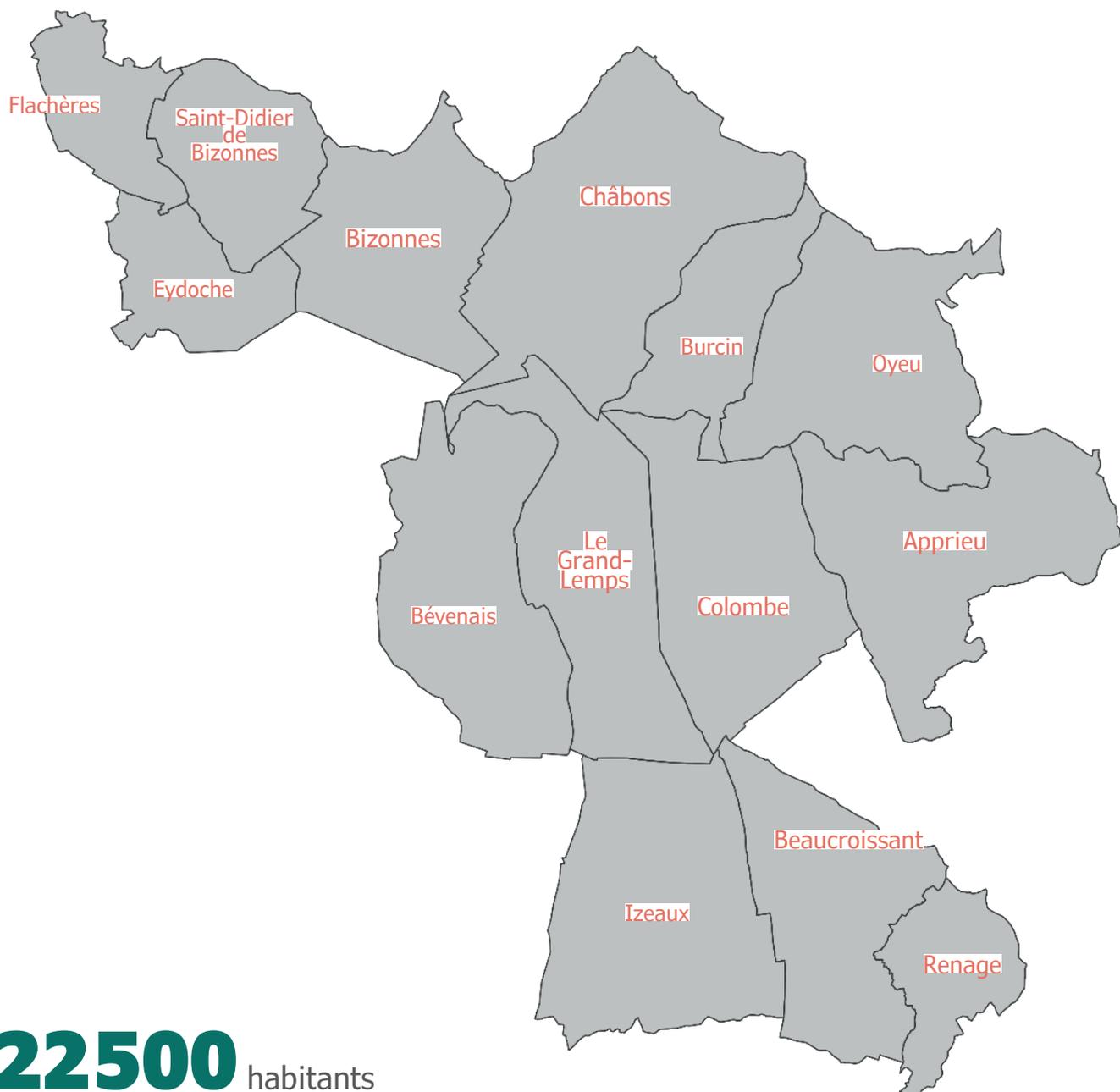
The logo for Bièvre Est Communauté de Communes features the name in a black, handwritten-style font. The letter 'E' is stylized with a red, green, and blue flourish. Below the name, the words 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' are written in a smaller, red, sans-serif font.

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

www.bievre-est.fr

BIÈVRE EST



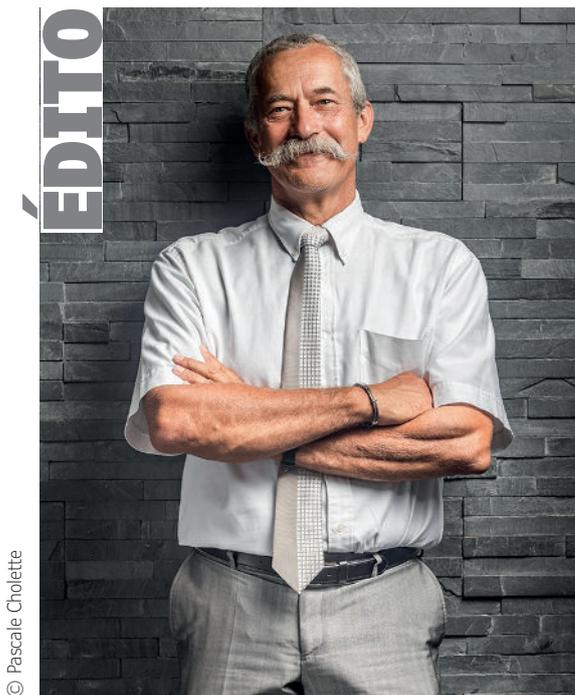
22500 habitants

14 communes

125 agents

10 sites d'accueil du public

9 bâtiments



© Pascale Cholette

Roger Valtat

Président

Communauté de communes de Bièvre Est

Chaque année, la présentation du rapport d'activités est l'opportunité de rendre compte des évolutions, des projets de la collectivité et des moyens à mettre en œuvre pour y aboutir. Cet exercice nous permet également d'évaluer nos pratiques et nos marges de progression.

Après deux années marquées par la crise sanitaire, Bièvre Est a continué en 2021 à œuvrer pour son développement, son attractivité et la qualité de vie de ses habitants. Nous avons pérennisé des partenariats et continué d'inscrire notre territoire dans les réseaux départementaux, régionaux et nationaux, comptant sur des interactions vives qui donneront la visibilité que mérite notre territoire. Bièvre Est s'engage également activement dans la transition écologique nécessaire avec le lancement de son plan climat air énergie territorial.

Nos équipements socioculturels et culturels ont tenu, malgré les contraintes sanitaires fluctuantes à accueillir leurs publics autant que possible quand les services supports et opérationnels ont permis de maintenir un service public de proximité sur le territoire.

Chaque jour nous envisageons les améliorations nécessaires pour faire vivre notre territoire, pour continuer de porter un bilan financier sain, tout en fournissant aux habitants un environnement en cohérence avec les évolutions de nos modes de vie.

2022 sera l'occasion de continuer nos efforts au service de notre territoire.

Bonne lecture à tous !

SOMMAIRE

Édito 3

Attractivité

& aménagement du territoire 4_9

Cohésion sociale

& animation du territoire 10_13

Lecture publique & culture 14_15

Eau potable et assainissement 16

Environnement, gens du voyage 17

Technique 18

Moyens généraux 19_21



attractivité & aménagement du territoire

Développement économique, commerce, artisanat

Partenariats et soutien

- **Soutien aux créateurs d'entreprises et développement de l'emploi** aux côtés d'Initiative Bièvre Valloire (IBV), du Réseau Entreprendre Isère (REI), de Pôle Emploi et des chambres consulaires (CCI Grenoble, CCI Nord Isère et CMA)
- **15 entreprises aidées** par IBV, 31 emplois créés ou préservés grâce à 135 000€ de prêts d'honneur accordés
- Aide à l'investissement dans les commerces avec vitrines via un cofinancement Bièvre Est Région Auvergne-Rhône-Alpes. **Financement du projet le Local**, café-restaurant-épicerie en centre village d'Oyeu, lauréat de l'opération nationale « 1000 cafés ».
- **Soutien des « Rendez-vous de l'agriculture » de Beaucroissant**, évènement ouvert aux professionnels de l'agriculture
- **Adhésion à la marque Grenoble Alpes**

Aménagement

- Études et démarches administratives pour l'**extension du Parc d'activités Bièvre Dauphine (PABD3) à Apprieu (19 ha) et la Zone d'activités des Chaumes au Grand-Lemps (3,3 ha)**

Promotion

- Mise en place des **chèques cadeaux Bièvre Est** permettant aux particuliers, entreprises et collectivités d'offrir des bons d'achat à dépenser dans les commerces de proximité du territoire. Ce dispositif a été entièrement financé par Bièvre Est, à hauteur de 24 000€.



Projets 2022

- **7^e participation au salon du SIMI** (Salon de l'immobilier d'entreprises) à Paris, sous l'égide de Grenoble Alpes
- **Réflexion autour de l'installation d'un tiers-lieu/espace de coworking** avec l'appui du Département
- **Réhabilitation de la signalétique dans les zones d'activités**
- Dépôt du **permis d'aménager de la ZA Les Chaumes à Le Grand-Lemps** (3,3 ha)

- Réflexion autour d'une alternative à l'espace commercial d'Apprieu, suite à l'avis défavorable de la Commission Nationale de l'Aménagement Commercial
- **Signature d'une convention avec la Chambre d'agriculture** assortie d'un plan d'actions en 3 axes (faire de l'agriculture une composante du développement économique à part entière, préserver et mieux gérer les espaces agricoles et forestiers à enjeux de manière pérenne, accompagner la transition de l'agriculture)

Tourisme

En 2021, la réflexion sur l'ajout de chemins de randonnée à la collection existante a permis un travail transversal avec les communes. Les recettes de la taxe de séjour servent intégralement à financer des actions et projets en faveur du développement touristique sur le territoire ou à la protection de leurs espaces naturels touristiques dans un but touristique. En 2021, le montant des recettes s'est élevé à 11538€.

Soutien aux acteurs touristiques locaux

En 2021, Bièvre Est lance un appel à projet patrimoine, fonds de valorisation permettant aux communes et associations spécialisées dans la sauvegarde et la mise en valeur des patrimoines du territoire d'obtenir une subvention.

Quatre projets ont été retenus et se sont vus attribuer la somme de 500€ chacun :

- l'association Histoires de... située à Beaucroissant a proposé **une journée découverte et patrimoine local à deux classes de l'école de Beaucroissant**,
- Renage a mis en place un **itinéraire de randonnée piéton balisé et borné par des étapes de médiation « sur le chemin des taillandiers de la Fure »**,
- l'association historique des terres froides de Châbons a organisé **un concours et une**

exposition de photographies sur le thème des patrimoines du territoire de Bièvre Est,
- Le Grand-Lemps a créé un **panneau touristique présentant l'histoire d'Apollinaire Emery**, chirurgien de Napoléon.

Des partenariats au service du développement de projets

- Adhésion au CPAI (Contrat de Performance des Alpes de l'Isère), mis en place par le Département pour un soutien financier des projets touristiques des territoires
- Suivi des projets initiés par Isère Attractivité : cyclotourisme, hébergement touristique, mobilités touristiques, mise en valeur du GR65
- Collaboration avec Isère Outdoor, application initiée par le Département qui propose une sélection de sites, d'itinéraires et d'activités nature remarquables

Gestion du réseau de sentiers labellisés

- Entretien des chemins PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée)
- Relais des signalements effectués sur les chemins par les sentinelles de l'appli nationale Suricate

Projets 2022

- **Valorisation du réseau de chemins de randonnée du territoire** avec mise en histoire des chemins, pose de signalétiques directionnelles et d'information, élargissement de la collection et promotion sur Apidae et Isère Outdoor.

- **Travail transversal avec les communes** pour l'identification des nouveaux tracés de randonnée
- Soutien à l'exposition nationale d'aviiculture
- **Accélération de la politique de tourisme de proximité**



Aménagement de l'espace - IADS

Le service mutualisé Instructions et autorisations des droit du sol a été créé en 2015 pour suppléer à la fin des centres d'instruction de la Direction Départementale des Territoires. Depuis sa création, ce service « à la carte » pour les communes, a vu le nombre de dossiers à instruire en constante augmentation. Pour l'année 2021, du fait de la sortie de la période Covid et de la mise en application de la Réglementation Environnementale 2020, le nombre de dossiers instruits a significativement augmenté par rapport à 2020 (+18%) avec une explosion du nombre de permis de construire de maisons individuelles (+65%).

2021, année structurante pour le service

- Préparation du **renouvellement de la convention de mutualisation entre les communes et Bièvre Est**. La convention a été revue en profondeur, notamment sur le calcul de la refacturation aux communes assise désormais sur des indicateurs qui reflètent davantage la réalité de l'activité.
- Préparation de la dématérialisation des autorisations avec notamment **la mise en place pour toutes les communes de la Saisine par Voie Electronique (SVE)** permettant aux pétitionnaires de déposer leurs demandes en format dématérialisé.

Bilan de l'activité

Type de dossier	Nbre de dossier
Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub)	16
Déclaration préalable (DP/DPMI)	235
Déclaration préalable de lotissement (DPLLOT)	19
Permis d'aménager (PA)	1
Permis de construire (PC)	51
Permis de construire de maison individuelle (PCMI)	217
Permis de démolir (PD)	12
Nombre total	551



Après une année de plein exercice (2020), le PLUi de Bièvre Est connaît en 2021 ses premières évolutions. Suite à la collecte des demandes de modification du PLUi auprès des communes et des services de Bièvre Est de juin à fin octobre 2020, il a été décidé de procéder à une évolution de celui-ci.

Modification simplifiée n°1 du PLUi

Au regard des corrections substantielles à apporter au document, le choix de la procédure s'est porté sur une « modification simplifiée » qui a été lancée par arrêté le 30 septembre 2021.

Cette procédure vise notamment à :

- corriger les erreurs matérielles et oublis constatés,
- lever certains points de blocage réglementaires identifiés lors de l'instruction des premiers permis (dans le règlement écrit essentiellement ou le règlement graphique),
- améliorer, préciser, compléter l'écriture de certaines règles pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme ou répondre à des besoins d'évolution,
- mettre à jour le rapport de présentation et les annexes du PLUi ;

La fin de l'année 2021 a permis de monter un

dossier complet, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), avec la correction de près de 80 points du PLUi .

Ce dossier a été transmis pour avis conforme à la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) début 2022, qui rendra un examen au cas par cas sur la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale pour la procédure de modification simplifiée du PLUi. Il a également été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) afin de recueillir leurs remarques et observations sur le dossier.

Comité de suivi PLUi

6 réunions du comité de suivi se sont tenues en 2021 afin de travailler sur la modification simplifiée n°1 du PLUi.

Une charte de mise en œuvre du PLUi a été initiée le 17 décembre 2021, avec pour objectifs :

- de rendre cohérents les enjeux communaux et intercommunaux au travers d'une vision transversale du territoire,
- de définir des modalités d'évolution du PLUi,
- de programmer les projets dans le temps,
- de donner aux communes et aux porteurs de projet une lisibilité sur l'évolution du PLUi leur permettant de pouvoir réaliser leurs projets et définir un calendrier,
- d'anticiper les besoins d'accompagnement et d'animation pour préparer le budget de Bièvre Est pour actualiser le PLUi,
- de garantir la mise en œuvre du PLUi comme l'outil d'un projet de territoire et non seulement comme des règles qui s'appliquent au niveau communal.

Partenariat avec l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné

L'EPFL du Dauphiné continue d'accompagner les communes dans les sorties de portages fonciers : Apprieu, Beaucroissant, Bévenais, Izeaux, Le Grand-Lemps, Renage, Flachères.

Projets 2022

- Finalisation de la procédure de modification simplifiée n°1
- Avancement de la procédure de modification simplifiée n°2 portant sur les zonages agricoles

- Engagement d'une nouvelle procédure d'évolution du document avec une nouvelle phase de collecte des demandes au second semestre 2022



PLAN CLIMAT

AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

BIÈVRE EST

Transition écologique



Engagement du PCAET

La démarche d'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial a véritablement commencé en 2021

avec le recrutement d'une chargée de mission et la mise en place d'une gouvernance ad hoc permettant d'impliquer les communes (commission PCAET) mais également les acteurs associatifs, citoyens et institutionnels (comité d'experts). Le PCAET est un document à la fois stratégique et opérationnelle qui devra décliner localement les

stratégies nationales et régionales de réduction des consommations énergétiques et de réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre tout en veillant à l'adaptation du territoire au changement climatique et à la qualité de l'air.

Chaque instance s'est réunie une première fois en fin d'année 2021 pour ouvrir le chantier qui occupera une large partie de l'année 2022.

Procédures contractuelles

Contrat de relance et de transition écologique

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont été conçus pour accompagner les intercommunalités sur la durée du mandat électoral 2020-2026. Il s'agit d'acter les opérations prioritaires du projet de territoire sur lesquelles flécher les financements de l'État. La convention

cadre pluriannuelle, ainsi que la déclinaison financière 2021, ont été signées par le Préfet et le Président de la communauté de communes le 15 juillet 2021. Parmi les actions sélectionnées, on retrouve notamment, la station d'épuration de Châbons et la construction du pôle petite enfance situé sur Apprieu.

Habitat

Adhésion au Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) départemental

La loi pour la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) de 2015 impose la mise en place d'un service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH). Si la Région Auvergne-Rhône-Alpes est identifiée

comme cheffe de file climat air énergie elle a décidé de porter la rénovation énergétique des bâtiments comme une nécessité pour contribuer à la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. La communauté de communes de Bièvre Est a adhéré au Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) départemental.

Ce service offre à l'ensemble des habitants du département de l'Isère une porte d'entrée unique et homogène pour un conseil et un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie :

- le conseil de premier niveau (par téléphone et par mail), assurant une couverture totale du territoire, et une orientation vers des dispositifs

ciblés (ex. aide à la lutte contre la précarité énergétique via Ma Prime Renov'),
- le conseil personnalisé (analyse de devis, définition d'un cahier des charges de travaux),
- une contribution à l'animation d'un réseau de professionnels de la rénovation et à la mobilisation du petit tertiaire privé.

Mobilités

Ligne 10

La Ligne 10 Rives / Renage portée par la communauté d'agglomération du Pays Voironnais est en place depuis janvier 2014. La convention entre les deux collectivités a été renouvelée le 1^{er} septembre 2021 pour une période d'un an, jusqu'au 31 août 2022. Après une période de baisse constante des fréquentations, son renouvellement est en effet conditionné à une hausse significative de fréquentation.

Pour permettre à la ligne 10 de trouver son public, la CAPV et la communauté de communes de Bièvre Est ont décidé d'augmenter le nombre de service en août 2021, permettant de retrouver une offre comparable à celle de 2018 avec 18 services par jour. Néanmoins, à niveau de service comparable, les chiffres de fréquentation de 2021 (25 montées

par jour en moyenne) n'ont pas retrouvé leurs niveaux de 2015, 2016 ou 2017 (57 montées par jour en moyenne).

Transfert de la compétence Mobilité suite à la loi LOM

Par délibération du 29 mars 2021, la communauté de communes de Bièvre Est a fait le choix de laisser l'exercice de la compétence mobilité au Conseil Régional. Pour organiser son intervention et éventuellement mener des actions partenariales, une convention cadre a été signée entre les deux collectivités. Cette convention pourra être déclinée chaque fois que Bièvre Est voudra aller plus loin sur certaines actions.



Bièvre Est pérennise son engagement auprès des acteurs économiques et touristiques du territoire en projetant :

- la signature d'une convention avec la chambre d'agriculture assorti d'un plan d'action et de valorisation du secteur,
- la promotion touristique du territoire aux côtés des communes.

Bièvre Est s'adapte aux évolutions en matière d'urbanisme et propose des outils d'amélioration de ses pratiques.

Bièvre Est travaille à la transition écologique à l'échelle de son territoire en engageant son plan climat énergie territorial.

à retenir



cohésion sociale & animation du territoire

Les équipements socioculturels et accueils de loisirs

Chiffres clés

- 2 centres socioculturels
- 1 espace de vie sociale
- 6 accueils de Loisirs Enfants
- 3 accueils de Loisirs Jeunes

Contexte 2021

Dans un équilibre sanitaire fragile, l'année 2021 a tout de même permis aux centres socioculturels et les espaces de vie sociale (EVS) du territoire de proposer des actions collectives destinées à répondre aux besoins fondamentaux, individuels, collectifs et sociaux de tous les publics en privilégiant autant que possible la participation habitante.

Renouvellement du projet social

Tous les 4 ans, le projet social des équipements socioculturels est renouvelé et ainsi soumis à l'agrément du conseil d'administration départemental de la CAF. 2021 aura été l'année du renouvellement des projets des trois équipements socioculturels. Réalisé en simultanément, dans le cadre d'une démarche participative des usagers-habitants et en associant les principaux partenaires financeurs, le projet social est le support incontournable de la vie de la structure.

Un maillage du territoire et une centralisation des objectifs

Le territoire bénéficie de trois structures. À Renage

et Le Grand-Lemps, les centres socioculturels sont implantés sur leur bassin de vie et développent des actions d'accueil dans les lieux définis tout en valorisant l'itinérance. Cette itinérance est le propre du fonctionnement de l'EVS, dont les activités et propositions rayonnent sur l'ensemble des communes du nord du territoire.

Les accueils de loisirs

Sur l'ensemble du territoire, les mercredis, petites vacances et période estivale, ce sont **1613 enfants qui ont fréquenté l'accueil de loisirs en 2021.**

Ils sont encadrés par des animateurs saisonniers épaulés de jeunes apprenants lors de leurs stages pratiques BAFA.

Le secteur jeune

Côté jeunesse, **188 jeunes ont fréquenté les accueils de loisirs lors des mercredis et/ou sur les vacances scolaires.** Ils ont organisé et financé partiellement des séjours et des activités qu'ils avaient choisis de mener en participant à des événements intercommunaux.

La famille

La participation des familles, dans son sens le plus large est une priorité des centres socioculturels et espace de vie sociale. Salon de jeux, ateliers parents enfants thématiques, sorties, spectacles, lieux d'accueil enfant parent, toutes les équipes ont eu le souci en 2021 de re-mobiliser les familles. **Malgré le contexte sanitaire ce sont**

620 personnes qui ont participé aux animations proposées.

Collectif et animation globale du territoire

Chaque structure porte l'organisation d'évènements d'animation globale du territoire. Épaulés par des bénévoles motivés et intéressés, les équipes des centres socioculturels et espace de vie sociale coordonnent la participation habitante.

Ainsi, ont (re)vu le jour en 2021, les rencontres du collectif cinéma qui a proposé des séances dans les communes du nord du territoire ou le comité de programmation du festival Ticket culture qui enchante l'automne avec un spectacle dans chaque commune. En raison de la crise sanitaire, d'autres évènements majeurs, comme la quinzaine contre les discriminations ou Rencart de rue sont reportés à 2022.

S'impliquer sur le territoire

Les centres socioculturels et espace de vie sociale partent à la rencontre des habitants. Ils

s'impliquent dans la vie associative locale en étant présents lors des forums des associations du territoire. Cette démarche leur permet de nouer des liens avec les associations porteuses de projets et de gagner en visibilité sur l'ensemble du territoire.

Les équipements mettent également à disposition leurs locaux pour des activités associatives rentrant dans le cadre des objectifs pédagogiques et sociaux.

Veiller et prévenir

Afin de suivre les évolutions des contextes sociaux et géographiques, le centre socioculturel Ambroise Croizat participe aux séances de travail autour de la sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) mises en place par la commune de Renage.

Le centre socioculturel Lucie Aubrac est quant à lui en perpétuelle veille préventive sur les réseaux sociaux grâce à la mobilisation du réseau « Promeneur du Net ».

Projets 2022

- **Redynamiser le lien social**
- Développer des moyens de communication adaptés

- Encourager les initiatives et les partenariats
- **Augmenter la place de la parole des habitants**
- **Renforcer la dynamique des collectifs**

à retenir



Les propositions du service enfance jeunesse famille, s'adressant directement à la population, ont été directement impactées par la crise sanitaire.

Au cœur de la crise, les idées et actions adaptatives, pour rester en contact ont été importantes et bénéfiques.

La situation revenue à la normale contraint la population à reprendre des habitudes de fréquentation des équipements.

Si les jeunes ont très vite réinvesti les structures, les publics éloignés, tout comme les familles n'ont pas tout à fait dépassé la crise sanitaire.

Bièvre Est s'engage à retisser le lien social nécessaire au bien vivre ensemble et à la solidarité indispensable à nos quotidiens.



Les équipements dédiés à la petite enfance

Les équipements du service

- 1 relais petite enfance
- 2 lieux d'accueil enfant parent
- 3 EAJE

Le relais petite enfance, un lieu unique pour les parents et les assistants maternels

Le relais propose des temps d'accueil sur l'ensemble du territoire.

En 2021, **171 assistants maternels et 349 enfants** ont participé aux ateliers d'éveil, temps en bibliothèques et ateliers spécifiques malgré les contraintes sanitaires encore présentes et des adaptations nécessaires au quotidien.

Le relais petite enfance a reçu **744 demandes d'information des familles** (407 en 2020) et **499 contacts concernant le métier d'assistant maternel**.

En 2022, le relais petite enfance emménagera au pôle petite enfance.

Les objectifs sont les suivants :

- développement des partenariats, avec les autres services mais également avec les communes du territoire pour augmenter le maillage du service,
- encourager encore davantage les assistants maternels à fréquenter et à solliciter le relais,
- appliquer la loi ASAP qui fait du PIAJE un Guichet unique, qui se déploiera comme un lieu ressource unique, fournissant une information référencée sur le site monenfant.fr qui permet de répondre à l'ensemble des demandes des parents en proposant rapidement un rendez-vous aux familles.

Les lieux d'accueil enfant parent, pour favoriser l'échange et l'écoute

- **2 lieux d'accueil itinérant** des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un proche
- **3 communes** : Renage, Izeaux et Bizonnes
- **8 accueillants** dont **2 bénévoles**
297 personnes accueillies

Les contraintes sanitaires limitant le nombre de participants par séance et la baisse de fréquentation des LAEP constatée au dernier trimestre 2021 amènent les équipes et bénévoles des deux structures à mener conjointement en 2022 :

- un travail sur la **constitution des nouvelles équipes, encourageant une augmentation de l'intervention de bénévoles,**
- une information large auprès des agents de Bièvre Est pour faire connaître le service
- un travail sur une meilleure intégration du projet LAEP dans les contrats de projet des centres socioculturels 2022-2025.

2021, une année pleine de mouvement dans les établissements d'accueil du jeune enfant

Des retards de travaux sur le chantier du pôle petite enfance et des travaux dans l'environnement direct de l'EAJE de Renage ont demandé des adaptations structurelles et fonctionnelles des crèches Bidibulles et Les Lucioles. Pendant toute la durée des travaux sur leurs sites initiaux, elles ont accueilli les enfants et leurs parents

dans les locaux du siège de Bièvre Est adaptés spécifiquement à leurs besoins. Cette période intense, de septembre à décembre 2021 a éprouvé l'adaptabilité des équipes, la patience des parents jusqu'à la réintégration des services sur leurs sites respectifs. À l'exception de quelques jours de fermeture en raison des déménagements, les amplitudes horaires d'accueil journalier n'ont jamais été impactées.

Cette année, dans les **3 équipements** du territoire (Renage, Colombe, Le Grand-Lemps), **56 places** étaient disponibles quotidiennement.

137 enfants issus de **135 familles** du territoire ont été accueillis.

En 2021, les crèches ont **anticipé le développement d'actions mutualisées et transversales** en vue de l'ouverture en 2022 du pôle petite enfance : mise en commun des équipements, travail sur la parentalité, accentuation des liens avec la PMI pour prévenir le suivi et l'accueil des familles vulnérables, développement de la communication avec les familles (conseil de crèche, temps festif, lettre d'information...), attention portée à la mixité sociale, possibilité d'accueil d'enfants en situation de handicap...

Les conditions et la qualité d'accueil des enfants restent la priorité des équipes et des élus. Si Bidibulles profitera de locaux neufs dès janvier 2022, Bièvre Est continuera d'être soucieuse des la qualité des locaux des crèches Les Lucioles et Pirouette.

En 2022 Bièvre Est continuera également :

- de repérer les caractéristiques et les besoins spécifiques des familles de notre territoire pour concevoir une politique de la petite enfance adaptée,
- de consolider le travail transversal mis en place (centres sociaux, partenaires institutionnels, associations, ...),
- de renforcer le travail d'accompagnement de la fonction parentale auprès des familles avec une attention particulière aux situations d'urgence sociale préoccupantes et aux familles en situation de précarité sociale ou de mesures éducatives.



à retenir

Le service petite enfance adapte en permanence sa pratique professionnelle aux évolutions du territoire mais surtout aux attentes et besoins des enfants, familles et professionnels concernés afin de garder une vigilance et un soin particulier aux publics vulnérables, en situation de handicap ou de précarité.
D'autre part, l'ouverture du pôle petite enfance en 2022 encourage Bièvre Est à réfléchir à la qualité d'accueil structurel de l'ensemble de ses services.



lecture publique & culture

Prêt et service au public

Ateliers informatiques

En raison de la crise sanitaire, seulement 4 ateliers ont pu avoir lieu, sur les 18 prévus, pour un total de 30 personnes inscrites.

Valorisation des collections

Beaucoup d'initiatives ont été menées, pour valoriser les documents et faciliter le choix des lecteurs : Cajoupar, tables thématiques, création d'un logo « coup de cœur »

Programmation culturelle 2021, sur l'ensemble du réseau

- **L'expo idéale de janvier à avril : un temps fort pour la Fée verte et son réseau**
La Fée Verte souhaitait proposer le dispositif de « l'Expo Idéale », inventé par l'illustrateur Hervé Tullet, aux habitants de la communauté de communes de Bièvre Est, poursuivant ainsi son objectif participatif : 10 classes de maternelle et CP, soit 275 enfants, des communes d'Izeaux, Le Grand-Lemps, Colombe, Bévenais et Chabons ont répondu favorablement à la proposition du service Lecture Publique de la communauté de communes de Bièvre Est.
- De la carte au territoire aller et retour, d'avril à juin
- Exposition estivale, juillet et août, sur le thème de l'Afrique
- **Les pieds dans le plat, d'octobre à décembre**
Une réalisation collective, avec les acteurs du développement social de la communauté de communes
- Accueil d'une autrice et d'un illustrateur

- Éducation aux médias et à l'information : stage estival avec l'accueil de loisirs enfants de Renage et l'association Le Fil rouge, poursuite de l'école du blog au collège, interventions de journalistes au collège en février et mars, intervention d'une journaliste à l'école d'Izeaux (classe de CM2) pour la réalisation de reportages sur l'histoire de la commune lors de la seconde guerre mondiale.

- **Parcours artistique et interventions culturelles à l'EHPAD** : intervention de la compagnie Superlevure et projection de concert de la Cité de la musique.

Le bilan de ces actions est positif : elles permettent de proposer un accès à la culture aux personnes âgées, un des publics ciblés particulièrement par les élus de ce mandat.

Nouveaux services et services numériques

- Le Prêt à emporter consiste en la possibilité pour les utilisateurs inscrits de réserver des documents à distance, sur le catalogue en ligne. Les utilisateurs viennent ensuite retirer leurs documents à la porte de la médiathèque.
- Des ressources numériques pour les inscrits au réseau sont proposées en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Isère ; ce service comptabilise 172 inscrits sur le réseau depuis son ouverture en 2020.

Le réseau

- Formations informatiques à destination des bénévoles
- Aide technique et financière aux bibliothèques

Récolement, désherbage, financement d'une action culturelle par bibliothèque

Claude Terrasse, Mission d'Orientation de la Bièvre, collège, EHPAD

Partenariats

DRAC, Région, Département, CAF, Éducation nationale sont les partenaires institutionnels traditionnels de la Fée verte.

S'y ajoutent des partenariats locaux et/ou associatifs : les Amis de la Fée verte, Sur les pas de

Mise en place d'une nouvelle convention territoriale d'Éducation artistique et culturelle

Pour le développement d'ateliers et de spectacles pour tous à partir de septembre 2022

Accueil et accompagnement

Accueil de stagiaires

23 stagiaires ont été accueillis pendant l'année 2021 pour un total de 40 semaines de stage.

ont été intégrés dans l'équipe avec une réelle volonté de s'investir de façon dynamique. Ils s'ajoutent à une équipe fournie de bénévoles déjà en place.

Bénévoles

Au cours de l'année 2021, six nouveaux bénévoles

Projets 2022

- Péreniser, renforcer et diversifier les thématiques de l'action culturelle
- Faciliter des tâches des intervenants des équipements de lecture publique
- Rédiger le projet d'établissement 2023-2027
- Réhabiliter l'auditorium





eau potable & assainissement

Chiffres clés

13 communes gérées en eau et assainissement.
9745 abonnés eau potable
8736 abonnés assainissement collectif
2 656 000€ de campagne pluriannuelle de travaux, opérations structurantes, génie civil et renouvellement du réseau

Eau potable

51 ouvrages en gestion directe
271 kilomètres de réseau d'eau potable
6200 branchements en service
 Âge moyen des réseaux : 77 ans
107 m³ consommés en moyenne par abonné par an
 1,74 M de m³ d'eau prélevés dans le milieu naturel (forage / sources) pour alimenter le réseau d'eau potable

Assainissement collectif

26,37 km de réseau unitaire,
157,94 km de réseau séparatif d'eaux usées
16 ouvrages de maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel
9 stations d'épuration de traitement des eaux usées du territoire dont 7 en dépassement de capacité

Données financières

- **Fonctionnement** : 0,9M€ de dépenses pour 2,2M€ de recettes (factures d'assainissement + PFAC)
- **Investissement** : 6,2M€



Fait marquant 2021

Lancement du chantier de la STEP (station d'épuration) sur la commune de Châbons. Cet équipement permettra le traitement des eaux usées des communes de **Bizonnes, Burcin et Châbons** dès la fin d'année 2022.

Régie des eaux

- Intégration des communes de Bévenais, Eydoche et Flachères en régie directe
- Encaissement des factures en régie interne
- Espace usagers et gestion des abonnés en ligne, mensualisation et facture dématérialisée

Chiffres clés

855 interventions chez l'utilisateur
 525 nouveaux abonnements
 180 poses de nouveaux compteurs, 520 renouvellements de compteurs
 250 alertes usagers sur consommation excessive
6 600 relèves compteurs par agent
 20 000 factures émises
 Coût moyen du service eau 2,51€TTC/m³
 Coût moyen du service assainissement 1,78€TTC/m³

Assainissement non collectif

1 250 abonnés

Diagnostic lors des ventes : 52
 Contrôle de conception-réalisation : 14
 Contrôle suite à des travaux de réhabilitation : 2
 Entretien des installations : 48 interventions



environnement

Chiffres clés

15 576 tonnes de déchets collectées en 2020

4877 tonnes de déchets ménagers
1552 tonnes de déchets en tri sélectif (emballages, papier, verre) récoltés sur 59 points d'apports volontaires
9147 tonnes de déchets collectées en déchèteries dont 2779 tonnes de déchets verts

Améliorer le service

Un audit du service déchets permet d'orienter le travail structurel et opérationnel. Le marché de renouvellement de collecte est lancé quand la collecte des points d'apport volontaire sera externalisée. La collectivité inscrit également le développement du service à l'utilisateur en répondant à l'appel à projet CITEO pour la densification des points d'apport volontaire.

Projets 2022

- **Mise en sécurité des déchèteries** (mise en place de garde-corps)
- Mise en place d'un **contrôle d'accès par lecture automatique de plaques d'immatriculation**

- **Augmentation de 42 % du nombre de PAV** (25 points nouveaux avec les 3 flux soit 75 colonnes)
- Mise en place de la collecte des PAV par un prestataire et suivi du marché



gens du voyage

3 aires

1 aire de grand passage (80 caravanes accueillies)

- **Conventionnement avec Bièvre Isère communauté** pour l'accueil de groupes en stationnement illicite
- **Travaux de réhabilitation** de l'aire d'Apprieu d'un montant de 52000€HT dont 38000€ financés par l'État dans le cadre du plan de relance des aires d'accueil gens du voyage
- Mise en **conformité** progressive aux obligations du **Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage 2018-2024**

Projets 2022

- Formation avec la FNASAT (Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et les gens du voyage) afin de permettre aux élus de mieux connaître le mode de vie des voyageurs et ainsi de se positionner sur les différentes options possibles à la transformation des 2 aires actuelles en terrains familiaux locatifs
- Étude de faisabilité et **transformation des aires de Colombe et Le Grand-Lemps en terrains familiaux locatifs**



cadre de vie et patrimoine

Chiffres clés

50 ha d'espace vert dont 1,7 km de haies
9 km de voiries
330 candélabres
33 véhicules
9 600 m² de surface bâtie
466 920 € de fonctionnement
992 075 € d'investissement
206 interventions

Gestion des sinistres

- 3 sinistres dommages aux biens
- 5 sinistres véhicules (dont 3 bris de glaces)
- 8 sinistres responsabilité civile ouverts
- 2 sinistres protection juridique ouverts, dont une demande de protection fonctionnelle.

Adaptation et réactivité au service de l'utilisateur

- Aménagement du siège de Bièvre Est pour accueillir les EAJE Bidibulles et Les Lucioles suite au retard et démarrage de travaux
- Travaux d'agrandissement du centre technique mutualisé pour accueillir la régie des eaux.
- Aménagement du pôle usagers et de la régie d'avance et de recettes au siège de Bièvre Est pour répondre aux besoins des usagers
- Réception et prise en main du pôle petite enfance après un chantier retardé pendant plusieurs mois
- Acquisition du 1^{er} véhicule électrique de la flotte technique pour le compte du SPANC
- Renouvellement du marché assurance

Projets 2022

- **Réhabilitation de l'auditorium de la médiathèque La Fée Verte**
- Lancement du **schéma directeur immobilier et énergétique**
- Modification de l'**aménagement intérieur du centre social Lucie Aubrac**
- Démolition du bâtiment de la ruche
- Lancement des **études d'agrandissement du bâtiment du siège**



à retenir

Le pôle des services techniques (eau, environnement, cadre de vie, patrimoine et gens du voyage) s'adapte aux évolutions environnementales réglementaires et anticipe les besoins futurs, proposant des solutions pérennes et rationnelles au service des usagers du territoire.



ressources et moyens généraux

Administration générale

Chiffres clés

- organisation et tenue de **9 conseils communautaires, 12 bureaux communautaires** et **6 conférences des maires**
- **226 délibérations, 29 arrêtés** et **87 décisions** du Président télétransmis au contrôle de légalité des services préfectoraux
- centralisation de **62 conventions**

Des instances en mouvement

L'accueil des EAJE au siège de la communauté de communes a contraint la délocalisation des instances sur l'ensemble du territoire demandant

une coordination avec les communes. Par ailleurs un travail sur la mutualisation de certaines compétences avec les communes membres et les services de la communauté de communes Bièvre Est a débuté cette année.

Projets 2022

- **Restructuration du service** administration générale
- Redéploiement des **logiciels MAARCH et WEB-DELIB**

Communication

Chiffres clés

- Vivre en Bièvre Est : un magazine d'information imprimé à 10000 exemplaires 3 fois/an
- 1 guide famille, 4 plaquettes La Fée verte, 1 programme Ticket Culture
- 6 sites internet de la collectivité
- 14 sites internet communaux en réseau
- des supports numériques, réseaux sociaux et print dédiés à des structures ou événements spécifiques

Centraliser et rationaliser

La création d'un service communication dédié a permis le démarrage d'un travail de centralisation de l'information, de rationalisation des coûts et supports. Ainsi, en 2021 ont été questionnés le recours aux prestataires extérieurs et les budgets

alloués à la communication par pôles et services. La **conception des supports papier a été complètement ré-internalisée** et une **nouvelle maquette** du magazine d'information désormais imprimé sur papier 100% recyclé modernise l'image et les contenus rédactionnels à destination de la population. Le service porte également des objectifs d'adaptation des supports aux publics concernés.

Projets 2022

- **Refonte des sites Internet** (communes et Bièvre Est)
- Modernisation des supports existants
- Pérennisation d'une méthodologie de travail commune à l'ensemble des services



Finances

Maîtrise des dépenses

Le compte administratif 2021 est marqué par la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes, sans pour autant avoir recours au levier fiscal ou à l'emprunt et tout en conservant un niveau d'investissement assez important.

Les travaux de la station d'épuration intercommunale, située à Châbons, ont démarré à l'automne 2021 quand le pôle petite enfance, situé sur la zone d'activité de Bièvre Dauphine a ouvert ses portes.

Pacte financier et fiscal

En cours d'élaboration, le pacte financier et fiscal devrait permettre de garantir les financements des projets et actions à venir.

Marchés publics

Chiffres clés

30 marchés

- 24 pour le pôle service technique dont 14 pour la régie des eaux – eaux et assainissement ;
- 3 pour le pôle ressources et moyens généraux notamment pour le service système informatique ;
- 3 pour le pôle cohésion sociale et animation du territoire ;
- 1 pour le pôle attractivité et aménagement.

Faciliter la vie des services

- Mise en place de la carte achat.
- Suivi des marchés de travaux relatifs à la construction du pôle petite enfance et extension du centre technique mutualisé dans un contexte post-covid non-facilitant

Projets 2022

- Mise en place d'une **procédure de la commande publique** propre à la communauté de communes de Bièvre Est pour plus d'efficacité dans les achats publics.
- **Développer la culture de la commande publique** au sein des différents services



Ressources humaines

Lignes directrices de gestion des ressources humaines

- Travail sur l'évolution des carrières
- Formalisation d'une stratégie pluriannuelle de pilotage RH (recrutement, formation, GPEC, qualité de vie au travail...)

Participation employeur complémentaire santé progressive de 5 euros en janvier 2022 pour atteindre le montant mensuel de 25 euros en janvier 2026.

Attribution de chèques Bièvre Est aux agents en période de fêtes, à dépenser dans des enseignes du territoire

Validation du plan de formation 2021-2023 en partenariat avec le CNFPT majoritairement

Prévention sécurité

- Validation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en remplacement du précédent document daté de 2016
- Mise en place du calendrier des visites du CHSCT pour l'année 2022
- Validation d'un projet de lutte contre l'absentéisme

Systemes d'information

Chiffres clés

- un réseau informatique sur **18 sites**
- 4 salles informatiques réparties sur le territoire
- un budget d'investissement et de fonctionnement toujours équivalent aux précédentes années
- une **participation au développement du Très Haut Débit** sur le territoire à hauteur de 146000€ TTC

Concertation et consultation

- Lancement d'un marché public de télécommunication fixe et mobile
- Contribution à la construction du pôle petite enfance et à l'extension du centre technique mutualisé

- Structuration des indicateurs d'évaluation du PLUi
- Appui au PCAET avec la production d'indicateurs démographiques et thématiques
- Déploiement d'un observatoire économique sous forme d'une application webSIG et de statistiques économiques

Projets 2022

- Réalisation d'un Schéma Directeur Systemes d'Information
- **Poursuite de la démarche transverse d'observation du territoire** en s'appuyant sur les projets d'observatoire du PLUi et du PCAET

